



Doc
en stock

REPÈRES

POUR LE SUIVI

LINGUISTIQUE

DES APPRENANTS

2018

PAR LES CENTRES RESSOURCES
ILLETTRISME ET ANALPHABÉTISME
EN RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR,
AURA (AUVERGNE-RHÔNE-ALPES) ET OCCITANIE

RESSOURCES POUR LE SUIVI

LINGUISTIQUE DES MIGRANTS

L'accompagnement des migrants vers l'intégration dans le pays d'accueil est complexe, et il nécessite parfois un accompagnement global et un suivi.

Certains migrants ont déjà fait un parcours dans d'autres pays de l'Union européenne, ou ont déjà suivi des formations linguistiques ou professionnalisantes.

Ils ont acquis des compétences, langagières ou autres, dont on perd la trace car souvent ces acquis ne sont consignés nulle part et « on recommence tout à zéro » dès qu'on arrive dans un « nouveau » pays ou un nouveau centre de formation.

Ce document vous propose quelques pistes pour assurer un suivi écrit des ressources/acquis des migrants. Il y a des outils langagiers, mais également des démarches plus larges qui incluent d'autres compétences ou aspects de la vie quotidienne.

Afin d'individualiser le parcours des personnes, vous pouvez également créer votre propre document en vous inspirant de ces ressources.

Bon suivi !

PORTFOLIO EUROPÉEN DES LANGUES (PEL)

Le Passeport de langues inclut la liste des langues dans lesquelles le titulaire a des compétences. Il se compose : d'un profil des langues qui lui sont familières depuis son enfance ; d'un profil des compétences en langues en relation avec le Cadre européen commun ; d'un résumé des expériences d'apprentissage linguistiques ; d'un résumé des expériences linguistiques et interculturelles.

Le PEL permet de cocher directement les acquis linguistiques précis et toutes les compétences entre autres langagières développées dans plusieurs langues et dans plusieurs pays.

C'est un outil pour noter les **acquis linguistiques** de la personne.

<https://rm.coe.int/1680492ff8>

Pour des aspects plus précis :

- <https://www.coe.int/fr/web/portfolio/templates-of-the-3-parts-of-a-pel>
- <https://rm.coe.int/1680459f99>

MON LIVRET D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (MLAF)

Anne VICHER, Mairie de Paris, 29 p.

Le Guide du formateur : <https://api-site.paris.fr/images/74775> (guide)

Mon Livret d'apprentissage du français s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui apprennent le français, quel que soit leur niveau, qu'ils soient scolarisés ou non dans leur langue maternelle, qu'ils visent une insertion sociale, professionnelle ou simplement culturelle.

C'est un support d'évaluation formative, d'apprentissage ou d'auto-évaluation pour tous les niveaux en suivant le CECRL - [Cadre européen commun sur les langues](#)

Parmi les chapitres qu'on peut y retrouver, on compte « Mes langues / Mes cours de français », « Ma ligne de vie », « Mes projets », « Mes repères socioculturels », « Mes compétences », « Mes savoirs fondamentaux », « Mes savoirs grammaticaux ».

Mon Livret d'apprentissage du français, comme son nom l'indique, concerne surtout les acquis linguistiques et compétences développée en français et en France. Il se fonde néanmoins sur ceux qui ont été développées dans d'autres pays et d'autres langues, et permet de le signaler dans la partie biographie langagière : « Mes langues », « Ma ligne de vie ». Pour les acquis langagiers spécifiques il faudra ajouter une colonne à celle qui permet de cocher les acquis en français (« Acquis dans une autre langue »).

Cet outil est intéressant pour consigner des **acquisitions linguistiques**, mais aussi des **compétences socio-culturelles**.

DES CHEMINS DE SAVOIRS DANS UNE PÉDAGOGIE DE LA CONSCIENTISATION

Guide pour le formateur ; l'hologramme : guide pour le coordinateur ; Mon parcours dans mes chemins de savoirs : Guide pour l'apprenant

Anne VINERIER, Scérén – CNDP Orléans Tours, 2005

Ce guide du formateur doit être envisagé comme une base de travail qui expose une démarche dans laquelle « l'apprenant choisit son chemin de savoirs à un instant T », et ce en partenariat avec formateurs et responsables d'action. A partir d'une analyse approfondie des besoins des publics concernés, les concepteurs ont en effet tenté d'établir une formation à la carte. Ce document à vocation pédagogique aborde également le terrain de la théorie dans la mesure où les auteurs présentent les concepts sous-jacents à leur démarche.

« Chemins de savoirs » n'est pas destiné à des allophones (ne parlant pas ou peu français). Il est destiné aux personnes ayant à développer leurs compétences de base, mais il pourrait être adapté. Comme pour MLAF, on pourrait spécifier « en français » / « dans une autre langue » pour la partie langagière.

Cet outil est intéressant pour un **accompagnement global** de la personne.